



St Ouen l'Aumône, jeudi 29 avril 2021.

A Madame la DASEN du Val d'Oise

**Objet : « vacances apprenantes » / « école ouverte » octobre 2020
non payées aux personnels**

Madame la directrice académique,

A cette date, soit 6 mois après avoir assuré 15 heures dans le cadre du dispositif « école ouverte » durant les vacances d'octobre 2020, des centaines de collègues n'ont toujours pas été rémunérés, ce qui est inadmissible et profondément irrespectueux des personnels concernés. Ces derniers n'ont d'ailleurs aucune information sur l'échéance de la rémunération.

C'est un problème récurrent : je me suis adressé à vous à plusieurs reprises depuis août 2020 sur ce problème du décalage toujours plus long entre le service effectué et la mise en paiement. Le rectorat a également été saisi. Pour autant, les problèmes demeurent !

Dans le cas présent, c'est le lycée Robert Doisneau à Corbeil-Essonnes qui est l'établissement payeur pour l'académie de Versailles. Au-delà du contexte « sanitaire » invoqué pour justifier les retards, il est indispensable que des solutions soient trouvées. Le lycée indique que le rectorat a affecté un équivalent temps plein (ETP) administratif en renfort pour traiter ce dossier, ce qui est bien peu pour traiter les dossiers des 4 départements ! Le service comptable du lycée Doisneau évoque le 15 juin comme date butoir pour le traitement de la rémunération.

Les collègues, qui participent à ces dispositifs durant leurs congés, ne peuvent plus accepter ces délais toujours plus longs et incertains avant d'être rémunérés !

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer l'échéance rapide de mise en paiement et assurer la transmission d'une information officielle aux collègues concernés.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mme la directrice académique, l'expression de ma considération distinguée.

Vincent Sermet

Secrétaire départemental